



Parent d'enfant Français sujet à un refus de titre de séjour

Par **Debiz**, le **23/05/2012** à **09:28**

Bonjour,

Je me présente, Johan jeune homme de 23 ans, de nationalité camerounaise et père d'un jeune garçon de 6 ans, français. Après l'avoir reconnu, après sa naissance je me suis rapproché des services préfectoraux pour avoir un titre de séjour.

Je reconnais avoir produit un document fait à la main, qui correspondait à une attestation scolaire de mon fils car j'ai voulu agir vite et surtout éviter les aller-retour en préfecture qui devenaient insupportables pour mon lycée et mon bulletin.

Cet année ils m'ont refusé le titre de séjour malgré le fait que j'ai pu produire un authentique de ce document et un aqtf(de quitter le territoire).

Puis je espérer un recours afin d'expliquer que ma démarche était motivée par ma peur de mon suivi scolaire?

Mon statut de "Parent français" ne serait pas remis en cause?